Le Petit Lauzertin

Bonne Année !

Janvier 2009

n° 73

A NEW CLUB FOR LAUZERTE ! p.8

Dépôt légal n°213 — Composition et impression : MAIRIE DE LAUZERTE

© couverture Karl DELIGNE

www.reportagephoto.org

LE MOT DU MAIRE

L'année 2008 s'achève sur une crise financière mondiale sans précédent qui engendre , dans notre pays, une crise économique pour plusieurs mois.
Les mesures prises ne produiront leurs effets qu'avec le retour de la **confiance**.
Nous pouvons craindre une réduction des dotations de l'État, voire une diminution des subventions. Néanmoins, nous resterons **confiants** et nous poursuivrons la mise en œuvre de nos projets.
Cette crise aura une fin et j'espère qu'elle sera l'occasion de trouver un modèle économique plus au service de l'homme et non au service de la spéculation.

Tous les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2009 et vous souhaiter bonheur, santé et prospérité.

Bernard Rey

Nota Bene : Chaque foyer doit avoir reçu ce numéro du Petit Lauzertin. Si des personnes de votre entourage ne l'avaient pas reçu, des exemplaires sont à leur disposition en mairie.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Limia HAMEL et Youssef DINARI, le 27 décembre 2008

DECES
2008

Mme Émilienne BROUSSARD née FARGAL, le 4 septembre
Mme Floria YVORRA née DOMENICHELLI le 15 septembre
Mme Micheline VIDAL née PEREZ, le 22 septembre
Mme Héloïse DELBOSC née FERRIÉ, le 25 septembre
M. Éloi LASBOUYGUES, le 10 octobre
M. Fernand DEMANET, le 10 octobre
Mme Marie LAPOUJADE née JOUVE, le 21 octobre
M. Alphonse SÉMÉNADISSE, le 25 octobre
M. Louis DAIGUZON, le 25 octobre
M. Julien DEUMIER, le 13 novembre
Mme Lucy MONTI née THEVENAZ, le 7 décembre
Mme Jeanne ALEGRET née PANIZZARI, le 15 décembre
M. Léon COOLS, le 20 décembre
M. Lucien TURPIN, le 22 décembre
Mme Noëlie LABORIE née ALIS, le 23 décembre
M. Roger DAYMARD, le 23 décembre
Mme Denise VILLENEUVE née DELMAS, le 26 décembre

Permanences assurées en Mairie

Permanence du Maire et/ou du 1er Adjoint : tous les mercredis de 17h30 à 19h30.

CPAM (Sécurité Sociale) : 1er, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h.

CICAS (retraite) : prendre rendez-vous entre 9h et 12 h au 05.63.93.34.00.

CRAM (retraite) : : prendre rendez-vous au 0821-10-31-31

CAF (Allocations Familiales) : 1er et 3ème jeudis de chaque mois de 9h30 à 11h.

Bus à l'oreille (planning familial) : tous les 4èmes mardis de chaque mois au collège de 12h à 17h, et au village Place de l'Éveillé sur rendez-vous au 06-73-34-09-90.
Accueil anonyme et gratuit.

Permanences au Centre Médico - Social

Pour prendre rendez-vous auprès d'une assistante sociale, contacter directement le centre médico-social de Montaigu de Quercy qui intervient sur Lauzerte au 05.63.94.30.59.

Accueil retraite en Tarn-et-Garonne

Ma retraite, c'est toujours sur rendez-vous !

A partir du 2 janvier 2009, **les assurés seront reçus uniquement sur rendez-vous** à l'agence retraite de Montauban et dans les points d'accueil de Beaumont-de-Lomagne, Castelsarrasin, Caussade, Lauzerte, Moissac, Valence-d'Agen et Verdun-sur-Garonne.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 0 821 10 31 31 (0,09 €/min à partir d'un poste fixe) du lundi au vendredi de 8 h à 17 h ; dès le 2 janvier 2009, connectez-vous sur www.cram-mp.fr - Espace Particuliers.

Des démarches simplifiées - La retraite sur rendez-vous c'est :

- une visite préparée par le conseiller retraite qui vous reçoit
- un nombre de déplacements limité.

De nombreux services en ligne

Avant tout contact, vous pouvez aussi consulter le site : www.retraite.cnav.fr.

Vous y trouverez des informations générales sur les droits et démarches à effectuer pour préparer la retraite et une base de questions/réponses qui répondra à vos principales interrogations.

Vous y accèderez, en toute sécurité et confidentialité, à de nombreux services en ligne :

- visualisation du relevé de carrière et demande de régularisation à partir de 54 ans,
- simulation d'un versement pour la retraite au titre des années d'études supérieures et/ou des années incomplètes
- estimation du montant de votre future retraite au régime général en fonction de la date de départ souhaitée

et ensuite

- dépôt de la demande de retraite en ligne
- suivi de l'avancement du dossier (retraite personnelle, de réversion, allocation veuvage…)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDE
DDAF
1er janvier 2009
DDEA
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AGRICULTURE
Présent pour l'avenir

Fusion
DDE / DDAF
au 1er Janvier 2009

Pour tout envoi postal ou dépôt de dossier, une adresse unique :

DDEA
2 quai de Verdun - BP 775
82013 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 22 23 24
Fax : 05 63 22 23 23
ddea-82@equipement-agriculture.gouv.fr

➢ **Pour ces domaines, l'accueil des usagers continuera à se faire** (jusqu'à nouvel ordre) :

PAC
Primes
calamités
police de l'eau
prélèvement d'eau
pêche, chasse

DDEA
140, avenue Marcel Unal - Cité de l'Agriculture
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 21 25 00

1535 lauzertines et lauzertins !

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques.

Photographies régulières, la succession des recensements permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations, facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques prospectives de gestion. Il décompte les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc. En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale !

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier recensement concernant toute la population en même temps.

En 1999, la Commune de Lauzerte comptait 1515 habitants. Au 1er janvier 2009, l'INSEE recense 1535 lauzertins !

"LE BUS à L'OREILLE" du PLANNING FAMILIAL

Vous cherchez des informations sur la sexualité, vous avez pris des risques sexuels, vous voulez choisir un moyen de contraception, vous voulez interrompre votre grossesse, vous avez besoin de préservatifs féminins ou masculins… Vous rencontrez des difficultés avec votre conjoint(e),vos enfants ou votre famille, vous subissez des violences morales, physiques, sexuelles ou économiques…
Ou vous voulez tout simplement passer un moment convivial autour d'un café, échanger en toute simplicité et en toute liberté…
Quels que soient votre âge ou votre sexe, Lorette MARTINEAU , conseillère conjugale et familiale vous attend de 12h à 17h tous les 3ème mardi de chaque mois au Collège à Lauzerte. L'accueil au Planning est anonyme et gratuit. Possibilité de rendez-vous au village au : 06.73.34.09.90.

Vous pouvez aussi poser vos questions par e-mail : planning.familial.82@wanadoo.fr (réponse assurée !) ou nous contacter à notre permanence du lundi au vendredi : Mouvement Français pour le Planning Familial 505, avenue des Mourets à Montauban, Tél. : 05.63.66.01.32.

Ordures ménagères, tri sélectif… Rappel !

- Les bacs jaunes et verts ne peuvent pas recevoir le verre ou les encombrants.
- Les bouteilles sans bouchon, les bocaux sans capsule sont à déposer dans les bacs réservés à cet effet (bac vert à verre).
- Les verres à vitre, vaisselle, appareils ménagers, encombrants sont à déposer en déchetterie.
- Les déchets des bacs jaunes sont triés manuellement, il faut , pour la sécurité des employés éviter de jeter tout détritus dangereux.
- Le non respect du tri sélectif entraînera à court terme l'augmentation du prix du traitement des déchets et du gaspillage inconsidéré.
- Des composteurs sont disponibles à la déchetterie.

Lauzerte dans le SIEEOM Sud Quercy

Nouvelle colonne à vêtements à Auléry !

Au début des années 2000, les bornes à vêtements disparaissaient de nos bourgs. Submergés par les vêtements à bas coût, les recycleurs n'arrivaient plus à trouver un équilibre économique. Seules quelques associations locales ont alors continué cette collecte au profit de personnes en difficulté.

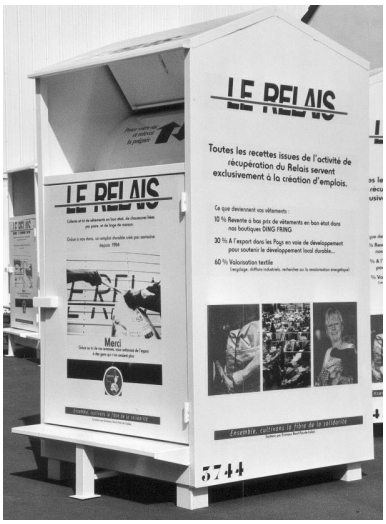

Mais désormais la donne a changé. Les recycleurs ont de nouveaux débouchés notamment sous la forme d'isolant pour bâtiment et le gouvernement a voté une participation appelée « taxe Emmaüs » qui viendra en aide aux acteurs de la filière.

Fort de ce nouveau contexte, le SIEEOM a pris contact avec « Le Relais » qui a installé à ce jour 4 bornes sur le territoire du syndicat dont une à Lauzerte sur le parking de l'Ecomarché.

Ce que pouvez y mettre :
(uniquement dans des sacs plastiques de moins de 100 litres)

- Les vêtements et le linge de maison propres
- Les chaussures en bon état par paire
- La maroquinerie en bon état

Néanmoins pour les vêtements les plus en état, nous vous invitons à continuer de les donner à vos associations locales qui en font bénéficier les plus démunis.

Collecte et broyage des sapins de Noël

Chaque année après les fêtes, de nombreuses personnes mal informées déposent leur sapin de Noël aux pieds des bacs jaunes et verts alors qu'en tant que déchets verts ils devraient être emmenés en déchèterie afin d'y être valorisés par compostage.

Pour promouvoir cette valorisation des déchets verts et le compostage individuel, nous vous donnons rendez-vous cette année pour une collecte/broyage de votre sapin de Noël.
Le samedi 17 janvier prochain, de 14h à 17h, sur la Place de l'Éveillé, il vous suffira de nous amener votre sapin naturel *débarrassé de tous ses artifices*. Ensuite, nous le broieront sur place pour le transformer en copeaux de bois. Ceux-ci seront réutilisés sous forme de paillage pour les espaces verts.

Pour ceux qui en ont l'utilité dans leur jardin, vous aurez bien sûr la possibilité de repartir avec vos propres
copeaux de sapin.

Collecte / Broyage Place de l'Eveillé
Samedi 17 janvier de 14h à 17h

Pour plus de renseignements sur les différents moyens de collecte ou sur les opérations ponctuelles, n'hésitez pas à contacter le SIEEOM au 05 63 26 49 67.

Horaires d'ouverture de la Déchèterie : Lundi : 8-12h, Mercredi : 14-17h, Vendredi : 8-12h, Samedi : 9-12h/14-17h

Le futur système d'immatriculation des véhicules (SIV) reporté au 15 avril 2009

1- Le principe : un numéro à vie pour le véhicule

A compter : - du 15 avril 2009 pour l'immatriculation des véhicules NEUFS
- et du 15 juin 2009 pour les véhicules d'OCCASION lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse ou toute autre modification affectant la carte grise

- Le véhicule conservera la même immatriculation depuis la date de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction ou son exportation, et cela quelle que soit l'identité ou l'adresse de ses propriétaires successifs,
- Le propriétaire n'aura plus obligation de faire modifier sa plaque d'immatriculation en cas de changement de département,
- Le propriétaire n'aura plus à changer la carte grise en cas de changement de domicile. Il sera cependant toujours obligatoire de signaler la nouvelle adresse : vous recevrez alors par voie postale une étiquette autocollante mentionnant votre nouveau domicile et l'apposerez simplement sur votre carte grise. Cette opération sera gratuite. Au bout de trois étiquettes et pour un 4ème changement d'adresse, un nouveau certificat d'immatriculation sera produit et vous sera adressé.
- Le propriétaire pourra demander sa carte grise partout en France, quel que soit son département de résidence,
- Le numéro sera de 7 caractères : 2 lettres - un tiret - 3 chiffres - un tiret - 2 lettres.

A NOTER : les usagers qui ne procèdent pas à la vente de leur véhicule ou qui ne changent pas de domicile en 2009 n'auront pas à procéder au changement de leur plaques d'immatriculation / de leur carte grise.

2- Affichage d'un identifiant territorial sur la plaque

Le Ministère de l'intérieur a accepté de rendre obligatoire la présence sur la plaque d'un "identifiant territorial", composé d'un numéro de département et du logo de la région correspondante.
Toutefois, le propriétaire du véhicule sera libre de choisir le numéro du département avec lequel il ressent les attaches les plus fortes (ce n'est pas forcément celui de son département de résidence).
Le propriétaire du véhicule pourra à tout moment modifier les identifiants "région - département" en changeant les plaques sans avoir à accomplir une démarche administrative, mais en se rendant chez un professionnel qui fabrique et pose les plaques. En cas d'acquisition du véhicule par un nouveau propriétaire, ce dernier pourra modifier les identifiants "région - département" ou ne pas les modifier si cela est son choix.

3- Simplifications des démarches

Pour les véhicules neufs vendus par les professionnels du commerce de l'automobile, les usagers pourront faire leur demande de carte grise auprès des vendeurs (garagistes, concessionnaires...) qui prendront en charge les démarches.
Pour les véhicules d'occasion, les usagers pourront faire leur demande de carte grise chez un professionnel agréé ou bien en préfecture. Le demandeur recevra sa carte grise directement à son domicile par voie postale sous pli sécurisé. Pour lui permettre de circuler sans retard, le professionnel ou la préfecture remettra un certificat provisoire d'immatriculation comportant le numéro définitif.

4- Calendrier

Les véhicules recevront un nouveau numéro d'immatriculation :

- à partir du 15 avril 2009 pour les véhicules neufs,
- à partir du 15 juin 2009 pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse, ou toute autre modification affectant la carte grise,

Il n'y a aucune date butoir prévue pour les voitures : le déploiement du nouveau système se fera progressivement, au fur et à mesure des opérations ci-dessus.
Les véhicules de collection disposeront d'un régime dérogatoire pour préserver leur caractère historique. Ils pourront utiliser exceptionnellement une plaque sur fond noir dans le format d'origine, avec un numéro SIV (au moment de l'émission d'un nouveau certificat d'immatriculation).

5- Cas des cyclomoteurs : Les cyclomoteurs seront repris dans le nouveau système à partir du 1er janvier 2009. Ceux actuellement non immatriculés auront jusqu'au 1er juillet 2009 pour se faire immatriculer dans le nouveau système.

6- Cas des véhicules de collection : Les véhicules de collection disposeront d'un régime dérogatoire pour préserver leur caractère historique. Ils pourront utiliser exceptionnellement une plaque sur fond noir dans le format d'origine, avec un numéro SIV (au moment de l'émission d'un nouveau certificat d'immatriculation).

7- Conséquences sur le coût de la carte grise

Les règles relatives aux taxes régionales sur les cartes grises sont intégralement conservées. Les taxes régionales continueront à être établies en fonction du domicile figurant sur votre carte grise.
Vous pourrez les régler depuis le lieu où vous achèterez le véhicule, même si ce lieu est situé en dehors de votre région ou votre département de résidence. Exemple : vous êtes domicilié à Lauzerte, mais vous achetez une voiture d'occasion à Bordeaux : il vous sera possible de régler en Gironde la taxe correspondante à la région Midi-Pyrénées.
Si vous effectuez uniquement la ré-immatriculation de votre véhicule dans la nouvelle série (conversion spontanée d"un véhicule dans le nouveau système d'immatriculation des véhicules), ceci ne donnera pas lieu à la perception de la taxe régionale.

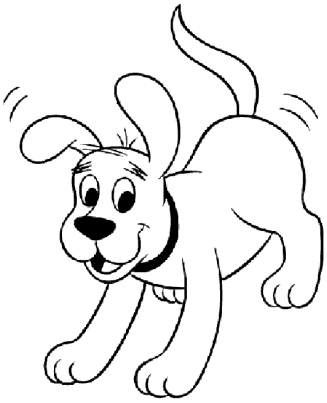

Un Village propre = Chiens propres + Maîtres propres

Trois "espaces toilettes canines" ont été créés :
Promenade de l'Eveillé, Place du Mercadiel et Place du Foirail.

Les déjections canines constituent une gêne considérable pour la population : problème de santé, image négative de Lauzerte.

Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur les propriétaires des chiens, mais chacun doit être responsable de son animal et la collectivité ne peut se substituer aux propriétaires.

L'arrêté du 31 mars 1990, toujours valable, stipule :

Article 1er : Tout propriétaire de chiens est responsable des déchets ou exactions que celui-ci provoque.
Article 2ème : En conséquence, tout excrément de chien sur les voies et places publiques du territoire de l'agglomération de Lauzerte doit être retiré par le propriétaire du chien.
Article 3ème : Toute divagation de chien est interdite.
Article 4ème : Tout contrevenant peut être soumis à l'application de l'article R25 et R26 du code pénal.
Article 5ème : Ampliation du présent arrêté est faite à M. le Sous Préfet du Tarn et Garonne, M. le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale et à M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de Lauzerte qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de son application.

Chaque propriétaire de chiens recevra une lettre lui notifiant ce qu'il encourt s'il ne respecte pas l'arrêté précité. Nous souhaitons que chacun soit civique et respectueux, ainsi, nous n'aurons pas à appliquer tout l'arsenal répressif.

Ramasser les déjections de son chien, ce n'est pas s'abaisser mais c'est juste un geste civique.

Par ailleurs, au cours du précédent conseil municipal, une délibération a été prise à l'unanimité pour créer "un chenil fourrière" dans la cour des ateliers municipaux afin de recueillir les chiens perdus ou ceux qui divaguent.

Du bio à la cantine scolaire

Chaque semaine est proposé aux convives un fruit ou un dessert bio. Une fois par trimestre, un repas bio sera servi aux 110 élèves des écoles maternelle et élémentaire.
Au cours du Grenelle de l'environnement, notre ministre de l'agriculture a promis de passer à 20% de la proportion d'aliments bio dans la commande publique avec la volonté affichée d'aller encore plus loin après évaluation de l'expérience.

Proposer un repas bio tous les jours ? Une utopie ? Pour le moment, ce n'est pas simple : Il faut plaire aux goûts des convives, maîtriser les coûts, trouver des aliments bio locaux, les producteurs bio ne pourront pas répondre à la demande sans aides spécifiques.
Le chantier est ouvert, la demande reste, souhaitons que l'utopie d'aujourd'hui devienne demain la réalité…

SIGNALETIQUE

Remise à jour des panneaux signalétiques !
Commerçants, artisans et particuliers sont invités à se présenter au plus tôt en Mairie afin d'établir une liste des différents panneaux désirés. Clôture des demandes le 15 février 2009.

Objets trouvés

Vous avez égaré vos clés, votre téléphone portable ?... Passez nous voir en Mairie, il se peut que l'objet recherché soit dans notre malle aux trésors… Infos au 05-63-94-65-14.

Travaux des rues : tranche 2/3

Le programme de requalification des rues du village de Lauzerte montre que le travail sur le patrimoine peut dynamiser et fonder une mise en valeur contemporaine des espaces publics.
Du paréage du Comte Raymond V de Toulouse en 1141 pour 200 maisons et de la fondation pour Raymond VII de Toulouse, datant de 1241, il nous reste un tracé régulateur de la bastide dicté par le site.
En mémoire de ce tracé fossilisé s'est organisée la requalification des espaces publics de la ville haute. On retrouve ainsi la trame de la bastide dans le traitement des sols en pierre. Le caractère exceptionnel tient dans ces deux rues longitudinales bordées de hautes maisons de pierres du Quercy avec leurs ogives, leurs fenêtres croisées et souvent géminées. La pierre a donc été choisie pour le traitement du sol et c'est tout naturellement que l'idée du " 3ème mur" s'est imposée.
Ainsi parées, les rues sont totalement vouées à la promenade, à la flânerie, à la découverte et la contemplation de Lauzerte.

Dés janvier 2009, débuteront d'importants travaux : place des Cornières, rue du marché, rue du Syre, rue de Martre, rue de l'Éveillé, rue du Coin de Vignet, rue du Coin de Caussade, rue de la Mairie et rue du Millial jusqu'à la Maison de retraite.

La durée des travaux est prévue pour 6 mois. Un plan de circulation sera établi avec les autorités compétentes pour limiter la gêne des riverains et des usagers.
Il faudra de la compréhension et de la patience pour mener à bien cette réalisation.

Pendant les travaux, le marché du samedi matin se tiendra Promenade de l'Éveillé.
La 3ème tranche (rue de la Gendarmerie) sera réalisée courant 2011.

Coût des travaux HT en €

Frais de dossier et divers :	46195
Réfection réseau eau potable :	160246
Réfection réseau pluvial, eaux usées, chaussées et trottoirs :	460161
Éclairage public :	28980
TOTAL :	695582

Les Restaurants du Cœur 2008/2009

Depuis le jeudi 4 décembre, le coup d'envoi de la 24eme campagne des Restos du Coeur a été lancée. Ici aussi, à Lauzerte comme ailleurs, l'urgence de cette mise en place, dans ce contexte de déprime économique, peut rassurer les familles de plus en plus nombreuses qui peuvent en bénéficier (cantons de Lauzerte, Montaigu de Quercy, Bourg de Visa).
Animée par une petite équipe (trop petite) volontaire et dynamique, l'association assure la distribution au Centre Jeanne d'Arc. Mais, devant le besoin, il est urgent aussi que d'autres bénévoles viennent la rejoindre pour partager cette solidarité. Quelques heures le jeudi après-midi, suivant votre disponibilité, pourraient permettre un fonctionnement plus "confortable" pour les bénévoles comme pour les bénéficiaires. **Alors, venez, sans préjugés, donner un peu de temps et, avec beaucoup de dynamisme, cela sera également une riche expérience. Merci !**
N'hésitez pas à contacter Jackie au 05 63 94 72 89 ou Amanda au 05 63 94 69 64.
Cette petite équipe vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Garderie du mercredi matin

Depuis la rentrée scolaire et la mise en place de la semaine scolaire de 4 jours, deux garderies municipales sont à la disposition des parents le mercredi matin (2€ pour 1 enfant par matinée). La garderie de l'école maternelle est encadrée par Bernadette LAUTURE et Nadine DHERMY, et celle de l'école primaire par Valérie JEAN DIT DENIAUD et Sandra CLERBOIS.
Les enfants y ont réalisé les décorations du sapin de la place des Cornières et de nombreux objets qu'ils ont pu ramener à la maison (sac à bonbons pour Halloween, set de table, porte crayon, objets en pâte à sel, boîtes décorées, photophores…).

VIVRE ENSEMBLE EN QUERCY

Vivre Ensemble en Quercy, une nouvelle association à Lauzerte, a eu sa première réunion début décembre. Cette l'association 1901 s'est formée pour favoriser l'intégration de nouveaux arrivants, partager les richesses culturelles de chacun et mettre en place des activités variées.

Les échanges entre la trentaine de personnes présentes à cette première réunion, représentant plusieurs nationalités différentes, étaient très riches et ont permis de découvrir les compétences et souhaits de chacun. Une première activité sera de gérer la bibliothèque étrangère dans la médiathèque, et d'assurer un accueil tous les samedis matin à partir du 10 janvier.

Notre souhait le plus vif est que cette association devienne, à travers les activités qu'elle mettra en place, une vrai lieu de rencontre et de partage.

N'hésitez pas de venir à notre prochaine réunion générale le lundi 16 février à 18 h à la mairie.

En attendant, pour toute information complémentaire : 05 63 94 32 59 ou 06 83 88 21 39 ou par email : vivreenquercy@ymail.com.

A NEW CLUB FOR LAUZERTE !

The first meeting of the new club, *Vivre ensemble en Quercy*, took place at the begining of December. The object of this club is to help local residents of all nationalities to meet people, to help newcomers and to share cultures. This first meeting showed us the many skills of the people present and the discussions about future projects were very interesting.

One of the club's first activities is the running of the foreign language section of the mediathèque, and an english speaking person will be present to welcome you every Saturday morning from January 10.

Our next general meeting will be on Monday 16 february at 18 hr. in the mairie of Lauzerte and is open to all.

In the meantime, don't hesitate to contact us for further information at 05 63 94 32 59 or 06 83 88 21 39 or email us at vivreenquercy@ymail.com.

Une nouvelle Association : Sauvegarde et d'Animation du Patrimoine du Pays de Lauzerte

Le mercredi 5 novembre 2008 étaient réunies en Mairie de Lauzerte, en assemblées générales extraordinaires les deux associations : "les Amis des Orgues de Lauzerte" et "La Chapelle Saint-Sernin".

Ces deux Associations avaient déjà adopté le principe d'une fusion de leurs activités dans une Association plus large de Sauvegarde et d'Animation du Patrimoine.

Remi DELPIT, président délégué pour mener à bien ce regroupement, proposa de dissoudre dans un premier temps les deux associations existantes et, dans un deuxième temps, de créer une nouvelle association qui a choisi de s'appeler : "Association de Sauvegarde et d'Animation du Patrimoine du Pays de Lauzerte"

Les membres fondateurs en sont : Remi DELPIT, Jean-Pierre MAÎTRE, Elisabeth et Guy DALQUIÉ, Christian BADOC, Bernard LE MINIER, Claude RAQUET, Alain CHAUVE, Alain VIGOUROUX, Bernard DELMAS, Raymond LANIÈS, Sylvie PORTAL, Jean et André LAGARDE, Jean-Franck PIÉRASCO. L'Association est naturellement ouverte à toute personne qui en fera la demande.

La nouvelle association s'est fixé pour premiers objectifs de mener à bien les opérations en cours de ces deux centres d'intérêt actuels. Elle pourra aussi élargir son domaine d'activité en fonction des demandes qui lui seront présentées.

Le nouveau Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni une première fois le 9 décembre pour élaborer ses statuts qui vont être prochainement déposés en Préfecture.

Le Petit Lauzertin Illustré — Année 2008, n°73

Infos à l'intention des associations !!

Transport occasionnel d'enfants par les animateurs

Siège auto

Le transport d'enfants dans les voitures des animateurs est à pratiquer avec beaucoup de précautions préalables. Même si cela part d'une bonne intention la précipitation et l'impréparation sont de nature à vous mettre en infraction. En particulier si vous transportez de jeunes enfants :

Article R412-2 du code de la route

I. - En circulation, tout conducteur […] doit s'assurer que tout passager âgé de moins de dix-huit ans qu'il transporte est maintenu soit par un système homologué de retenue pour enfant adapté à sa morphologie et à son poids, soit par une ceinture de sécurité. […]

IV. - Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (pour information Quatrième classe amende minorée: 90 € amende normale: 135 € amende majorée: 375 €).

Assurance

De plus si vous n'avez pas prévenu votre assureur de ces transports pour le compte d'autrui, même occasionnellement, outre le fait qu'en cas de sinistres le malus sera appliqué à votre contrat personnel (d'où l'intérêt pour votre employeur ou votre association de souscrire un contrat complémentaire de missions) vous pourrez être considéré comme conduisant sans assurance !

Article L324-2 du code de la route

I. - Le fait, y compris par négligence, de mettre ou de maintenir en circulation un véhicule […] sans être couvert par une assurance garantissant sa responsabilité civile […] est puni de 3 750 euros d'amende.

II. - Toute personne coupable de l'infraction prévue au présent article encourt également les peines complémentaires suivantes : la peine de travail d'intérêt général ; […] la peine de jours-amende ; […] la suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire, cette suspension ne pouvant pas être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle ; l'annulation du permis de conduire avec interdiction de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant trois ans au plus ; l'interdiction de conduire […] pour une durée de cinq ans au plus ; l'obligation d'accomplir, à ses frais, un stage de sensibilisation à la sécurité routière ; la confiscation du véhicule dont le condamné s'est servi pour commettre l'infraction, s'il en est le propriétaire. […]

Visite médicale

Si le directeur d'un accueil de mineurs ou tout autre adulte délégué par ce dernier, titulaire d'un permis B, utilise son véhicule personnel pour les besoins d'un séjour, il devra passer une visite médicale en préfecture (code de la route, art. R221-10) et préciser l'usage de ce véhicule à son assureur.

Article R221-10 du code de la route

[…] III. - La catégorie B du permis de conduire ne permet la conduite :

1° Des taxis et des voitures de remise ; 2° Des ambulances ; 3° Des véhicules affectés au ramassage scolaire ; 4° Des véhicules affectés au transport public de personnes, que si le conducteur est en possession d'une attestation délivrée par le préfet après vérification médicale de l'aptitude physique.

En ce qui concerne l'organisation du transport des enfants à l'école par les parents à tour de rôle, ne pas confondre transport familial et transport habituel pour le compte d'autrui, (club, association, centre de loisirs ...).

Il n'y a aucune déclaration particulière à faire à votre assureur. En effet, les enfants, qu'il s'agisse des vôtres ou de ceux de vos voisins, sont considérés comme des tiers au titre du contrat d'assurance automobile. En cas d'accident,ses conséquences seront prises en charge par l'assureur au titre de la garantie de responsabilité civile obligatoirement incluse dans votre contrat automobile. Par contre, même si cela n'a pas nécessairement d'influence sur l'indemnisation, il ne faut pas transporter plus d'enfants que le nombre de places prévues dans le véhicule et chacun d'eux doit avoir sa ceinture de sécurité.

Pour plus d'infos, voir : http://www.ddjs-tarn-garonne.jeunesse-sports.gouv.fr

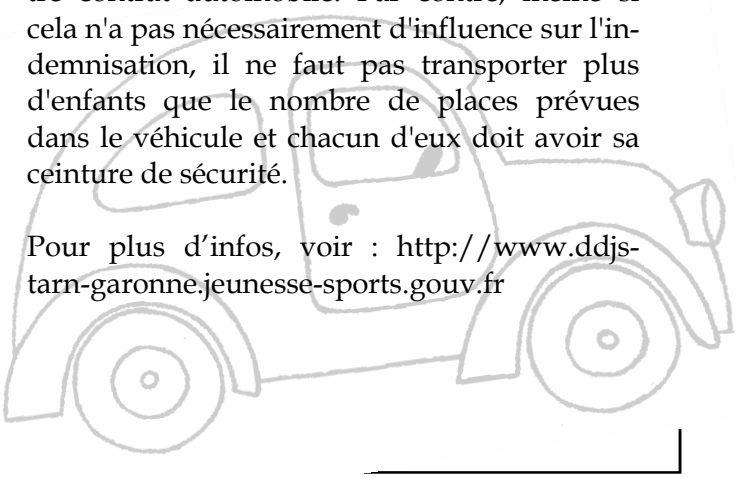

Les amis des chats

Chaque année, des centaines de chats et de chatons sont abandonnés. Ils sont souvent trouvés dans des poubelles, dans des cartons et toutes sortes d'endroits.

Les amis des chats est une association à but non lucratif qui œuvre de diverses manières :

- Elle capture, stérilise et relâche les chats errants pour limiter leur reproduction.
- Elle encourage les particuliers à faire castrer leurs chats en distribuant des bons de stérilisation afin de réduire le nombre de naissances non désirées.
- Elle replace les chats et chatons abandonnés dans de nouvelles familles.
- Elle sensibilise, informe et aide les propriétaires de chats.

Comment aidons-nous Lauzerte ?

Un arrêté nous autorise à capturer, stériliser et relâcher les chats errants de votre commune. Ces chats harets (redevenus sauvages) sont inadoptables mais cette action permet de limiter leur nombre de manière efficace et humaine. Leur santé s'en voit également améliorée, ce qui signifie moins de risques de maladies ou de blessures pour nos chats domestiques, donc une probabilité de factures vétérinaires élevées réduite.

Bien que nos services ne soient pas directement facturés à votre commune puisque nous sommes bénévoles, il faut garder à l'esprit que la stérilisation d'un chat coûte environ 100 €, sans compter sa vaccination, son identification et autres soins, ainsi que son entretien tant qu'il est au refuge.

Cette année, *Les amis des chats* ont stérilisé 4 chats errants, fait adopter 10 chats et distribué 13 bons de stérilisation dans la seule commune de Lauzerte.

Comment poursuivre notre action ?

Pour que notre action continue, nous avons besoin de bénévoles et de dons.

Que pouvez-vous faire ?

- Commandez un calendrier 2009 pour vous-même ou votre entourage,
- Devenez membre ou offrez l'adhésion aux membres de votre famille ou à vos amis,
- Parrainez l'un de nos chats inadoptables,
- Faites un don financier ou un don d'objets que nous pourrons vendre dans nos boutiques,
- Devenez bénévole et aidez-nous à la capture des chats, à la tenue des boutiques, à l'organisation d'événements exceptionnels ou de collectes de dons.

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur notre action, venez nous rencontrer à l'occasion de notre Assemblée Générale du 24 janvier à 15h à la Salle des Fêtes de Roquecor.

Pour plus de renseignements, pour commander un calendrier, adhérer à notre association ou encore faire un don, rendez-vous sur notre site internet.

Les amis des chats vous souhaitent une excellente nouvelle année et espèrent que vous continuerez à les soutenir dans leur action en faveur d'une meilleure vie pour nos amis félins.

Les amis des chats
La Mairie, 82150 Roquecor
Téléphone: 06 47 53 34 85
Email: info@les-amis-des-chats.com

31 juillet et 1er août 2009
Les Nuits de Lauzerte, auront 10 ans !

Nous sommes en train de vous préparer les prochaines Nuits de Lauzerte que nous voudrions toujours plus belles, imaginatives, créatives, surprenantes…

Si vous avez envie de participer, cet été, et que vous ne l'aviez jamais fait, n'hésitez pas et laissez vos coordonnées à l'Office de Tourisme ; on vous appellera au début de l'été. On n'est jamais trop nombreux !

Vous pouvez contribuer à l'illumination du village si vous avez des pots pour protéger la flamme des bougies. Ce sont exclusivement les pots de yaourt de la marque Danone qui conviennent par leur forme bien adaptée. Il faut compter près de 3 500 pots pour les deux Nuits, mais s'il fait mauvais temps, il en faudra davantage encore ! A l'accueil de l'Office de tourisme, on vous indiquera à qui les remettre.

Tous les bénévoles qui ont donné un coup de main, à un moment ou à un autre des 9 dernières éditions, sont invités à donner (de toute urgence, maintenant) une **photo** (d'identité, de vacances, dessinée…) à l'Office de Tourisme (en n'oubliant pas de noter votre nom). Photo papier ou numérique (accueil@lauzerte-tourisme.fr).
En effet, avec toutes ces photos, nous souhaitons faire un montage dédié à l'histoire des Nuits de Lauzerte depuis 10 ans.

Et on se retrouve au printemps dans le Petit Lauzertin pour vous dévoiler le thème…

A bientôt

Lauzerte en images
Appel à contributions
pour le futur site internet de la commune

Un nouveau site internet officiel de la commune de Lauzerte sera lancé dans les prochains mois. Il visera à être utile aux Lauzertins mais également à améliorer la visibilité de la commune vis-à-vis de l'extérieur.
Afin d'agrémenter ce futur site, nous lançons une collecte de photographies de Lauzerte et des environs.
Avez-vous vous-même pris des photos de la commune ? Souhaiteriez-vous les partager avec le plus grand nombre ? Si oui, envoyez-nous vos plus belles photos en version numérique, à l'adresse e-mail suivante : mairie.lauzerte@wanadoo.fr.
Les meilleures photos seront publiées, avec l'accord de leurs auteurs, sur le futur site internet.
Merci d'avance !

L'Écho de l'Office de Tourisme, des Loisirs et de la Culture

Le Président de l'association et toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous adresse les actualités de l'Association, les dernières réunions, les infos 2009, et ses meilleurs vœux ! A très bientôt !

Vie de l'Association

Conseil d'Administration du 2 décembre - Ont été abordés les thèmes du programme d'actions annuel (organisations de manifestations, ...) de l'office de tourisme, la pérennisation du gîte d'étape de 17 places de Lauzerte, et les aspects financiers de l'Association.
Le compte rendu est disponible à l'office de tourisme avant la prochaine Assemblée Générale, programmée pour le 27 janvier prochain à la Mairie de Lauzerte.

Appel à cotisation 2009 - Afin que vous puissiez soutenir les actions de l'Association, le document "partenariat 2009, services et conditions d'adhésion" a été adressé à l'ensemble des adhérents de l'association, et précise le barème 2009 des adhésions ou services payants rendus par l'office de tourisme.
A tous ceux qui nous ont déjà retourné ce document, nous adressons nos sincères remerciements.

Prestataires

Carte touristique 2009 - Certains d'entre vous l'ont déjà fait mais nous rappelons à tous ceux qui veulent figurer sur la carte touristique 2009 éditée par l'office de tourisme, qu'il nous faut impérativement vos données avant la fin 2008, merci de nous faire passer vos infos !

Nouveaux prestataires - Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture des meublés de tourisme de M. BACH et DENBAKKER, respectivement à Sainte Juliette et Lauzerte.

Festivités 2009

À noter ! La réunion des organisateurs d'animations et manifestations pour l'organisation du calendrier des festivités édité par l'Office de Tourisme aura lieu mardi 3 février à 21h à la mairie de Lauzerte. Nous remercions tous ceux qui souhaitent participer à l'animation du village et des alentours de se joindre à cette assemblée pour coordonner toutes les initiatives au mieux !

Journée de l'Arbre et du Bois du 23 novembre 2008

L'Office de Tourisme remercie la commune de Lauzerte qui a profité de la Journée de L'Arbre et du Bois pour célébrer le chêne offert par le Conseil Général dans le cadre du Bicentenaire du Département de Tarn et Garonne.
Les organisateurs et les bénévoles saluent en outre l'enthousiasme de tous les participants : exposants, intervenants et associations qui ont contribué au succès de la manifestation et leur donnent rendez vous l'an prochain pour une nouvelle journée de réjouissances.

Visite d'une maison de bois, le témoignage de Gilles et Claudette, propriétaires ravis !

"Pour nous, le bilan de la Journée de l'Arbre a été très positif. Nous avons pu faire partager notre expérience, notre enthousiasme, donner des renseignements, des idées. Et peut-être avons-nous réussi à faire tomber quelques a priori. Les visiteurs de notre maison (près d'une centaine !) ont été agréablement surpris et très intéressés.
Nous avons choisi de la construire en bois massif (madriers empilés) mais d'autres techniques existent (fustes, rondins, ossature) pour tous les budgets, et même en auto-construction. Il serait intéressant de les faire découvrir lors de la prochaine Journée de l'Arbre. Merci à Marion, Lydie et William et aux organisateurs, et, pourquoi pas, à l'année prochaine ! "

Claudette et Gilles

Du nouveau dans la boutique de l'Office de Tourisme

De nouveaux ouvrages sont disponibles dans la boutique de l'office de tourisme. Culture et patrimoine local, Saint Jacques de Compostelle, divers, quelques idées cadeaux !

Office de Tourisme, des Loisirs et de la Culture Quercy Pays de Serres**
Place des Cornières - 82 110 Lauzerte - Tél.: 05 63 94 61 94 - Fax: 05 63 94 61 93
www.lauzerte-tourisme.fr & accueil@lauzerte-tourisme.fr - Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tous les jours en juillet août de 9h à 19h

William et Lydie

Un air de nouveauté au Faubourg d'Auriac

Malgré les difficultés rencontrées dans nos communes rurales pour faire vivre les commerces de proximité, les activités commerciales connaissent un développement positif au Faubourg d'Auriac. Symbole de ce renouveau, le marché du mercredi remonte enfin de manière permanente au Faubourg. Aux nombreux commerces déjà présents depuis de longues années se sont récemment ajoutés deux magasins qui apportent un véritable "plus" à la vie de la commune en jouant habilement sur les atouts de notre terroir : "Le Panier des Saveurs", déjà bien installé depuis avril 2007, et "Les Conserves Tradition", ouvert en octobre 2008.

Rencontre avec Mike SPOLADORE et Gérald VON ALLMEN, "Le Panier des Saveurs"

D'où est venue l'envie d'ouvrir ce magasin ?
Nous étions déjà dans le domaine des fruits et légumes et faisions tous les deux les marchés sur l'île d'Oléron. Nous avions envie de revenir au pays et de nous mettre à notre propre compte. Nous avons alors lancé le " Panier des Saveurs", environ dix ans après la fermeture du dernier magasin de fruits et légumes à Lauzerte.

Quelles sont les exigences de votre activité ?
Maintenir un commerce de proximité, c'est du non-stop toute l'année, avec très peu de vacances. Il faut toujours penser à quelque chose, aller chercher des marchandises, régler un nombre incalculable de factures, etc. Nous sommes également présents sur le marché du samedi et, d'avril à octobre, sur le marché du mercredi. C'est un métier qu'on apprend "sur le tas", grâce à nos nombreux contacts avec des professionnels.

Quelles sont les caractéristiques principales de votre magasin ?
Nous misons tout d'abord sur la qualité des produits, en travaillant sur du frais et avec des producteurs locaux. Nous proposons aussi une offre diversifiée : confection de corbeilles, épicerie de qualité (cafés "Le Comptoir Français", thés, jus, soupes, vins, bières belges, etc.), etc. Depuis quelques temps nous avons même commencé les pâtes fraîches. C'est aussi grâce à cela qu'après un an et demi d'activité, notre clientèle se fidélise peu à peu.

Rencontre avec Marie-Line et Alain BADOC, "Les Conserves Tradition"

Racontez-nous le lancement des "Conserves Tradition".
Nous produisons du foie gras en vente à la ferme depuis 1991 et avions envie d'ouvrir notre propre magasin de produits régionaux. Les trois premiers mois d'activité sont satisfaisants, notamment du fait de la période des fêtes de fin d'année où les paniers cadeaux, par exemple, ont bien fonctionné. Le fait d'être situé au Faubourg, zone de passage de nombreux habitants des environs, est également un avantage.

Quelles sont les particularités de vos produits ?
Nous vendons exclusivement nos propres produits et n'utilisons aucun intermédiaire.
Je reçois les canards après leur naissance, ils sont nourris à base de céréales produites à la ferme et sont élevés en plein air quinze semaines. Nous vendons bien sûr du foie gras, mais également des confits, plats cuisinés, salaisons...

Quels sont les principaux défis liés à l'ouverture d'un magasin ?
Cela représente un travail supplémentaire puisqu'il faut qu'il y ait toujours l'un de nous deux au magasin. Il faut également apprendre à gérer les stocks. Enfin, le contact direct avec la clientèle est aussi pour nous un exercice nouveau, et il faut savoir répondre aux clients qui veulent en savoir plus sur la production. Les débuts sont encourageants ; pourvu que cela continue en 2009 !

Propos recueillis par Guillaume Rey

F.C. LAUZERTIN
DU BON ET DU MAUVAIS

EQUIPE 1

L'équipe fanion accomplit un très bon parcours en championnat. Elle est actuellement classée troisième. L'attaque est la deuxième de la poule avec 24 buts marqués et la défense une des meilleures avec 10 buts encaissés. Son tableau de marche est le suivant : 8 matchs joués 5 victoires, 1 nul, 2 défaites. Le nouvel entraîneur , Loko LOKISSIMBAYE, réalise du bon travail. Les entraînements sont bien suivis et les activités proposées sont très diversifiées. Travail technique et de fond. Cela porte ses fruits et se répercute sur les résultats obtenus. Cette année l'équipe est très jeune, composée de très bons éléments. Elle pratique un football agréable. Nous pensons que vu la qualité intrinsèque des joueurs, la montée dans la catégorie supérieure peut être envisageable.

EQUIPE 2

Quel contraste avec l'équipe fanion ! Joueurs non motivés souvent absents le jour des matchs. Dans ces conditions on ne peut qu'accumuler les mauvais résultats. Nos réservistes sont derniers de la poule. Souhaitons que les joueurs prennent conscience de cette situation et se ressaisissent pour la phase retour. Nous l'espérons car c'est décourageant pour les dirigeants.

ECOLE DE FOOTBALL

Au sein de l'entente les équipes de jeunes se comportent bien. En ce qui concerne le F.C. LAUZERTIN les poussins encadrés par Jean-Pascal DEBENAIS et Guy LECAMUS participent à des plateaux qui ont lieu le samedi chaque fois sur un site différent. Ils prennent plaisir à jouer au football et c'est bien là l'essentiel.

COUP DE CHAPEAU

Dans toute association il y a des bénévoles qui participent activement à son bon fonctionnement et qui restent souvent très discrets. On les appelle les travailleurs de l'ombre. Profitons aujourd'hui du Petit Lauzertin pour leur rendre un hommage qu'ils méritent amplement. Nous citerons tout d'abord Jean-Claude GUICHARD qui prépare depuis des années les repas du vendredi soir, jour d'entraînement. Il est également présent à la buvette le dimanche après-midi lorsque l'équipe joue à domicile. Jean-Pascal DEBENAIS et Guy LECAMUS s'occupent en doublette de l'entraînement et de l'encadrement des poussins. Enfin Lakdar AISSAOUI a en charge l'équipe des moins de 15 ans. Nous leur tirons un coup de chapeau et les remercions pour leur implication au sein du club.

SOUHAITS DE FIN D'ANNEE

Le bureau et les dirigeants du F.C. LAUZERTIN souhaitent à tous les joueurs, petits et grands, et à leur famille, beaucoup de bonheur et de joie pour ces fêtes de fin d'année malgré la morosité actuelle. Ils vous donnent rendez-vous le 25 janvier 2009 pour le prochain match de championnat à domicile contre Montaigu-de-Quercy, un derby en perspective.

A.S.C.Q.B. : Compte-rendu de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Association Sportive et Culturelle du Quercy Blanc a eu lieu le mardi 14 octobre 2008 dans une salle de la mairie en présence de Jean-Franck PIERASCO, Conseiller municipal. Monsieur André DENIS, Président, prit la parole pour faire connaître sa décision de mettre un terme à son mandat en raison de sérieux problèmes de santé. En l'absence de Monsieur BOUE, Trésorier, ce fut Monsieur BERNÉ, Secrétaire, qui fit le bilan financier au solde créditeur. Après avoir longuement délibéré, il fut décidé que chaque section prendrait son autonomie en constituant son propre Conseil d'Administration et Bureau. Pour assurer la liaison avec leur mise en place on composa un bureau provisoire ainsi constitué :

Président : Monsieur Gilles GUEGUEN
Secrétaire : Monsieur André BERNE
Trésorier : Monsieur Didier BOUE

Il est convenu de provoquer une Assemblée Générale extraordinaire courant janvier 2009 pour répartir les fonds entre chaque section et voter la dissolution de l'association existante fondée en 1992.
La séance fut levée à 23h 15.

Lauzerte QPS XV
La Vie en Ovalie

A la mi-parcours, il est intéressant de faire le point sur les différents niveaux où évoluent les joueurs de LAUZERTE QPS XV.

ECOLE DE RUGBY

La navette continue son chemin tous les mercredis, avec une étape à Saint Pierre, à l'aller comme au retour. En entente avec l'Avenir Valencien, une vingtaine de jeunes licenciés dans le club local découvre les valeurs du rugby lors de plateaux où le seul enjeu est de se faire plaisir. L'école de rugby encadre les jeunes (filles ou garçons) nés entre 1995 et 2004, allant des jeunes pousses aux minimes.

CADETS (pour les jeunes nés en 1992/1993)
Tout comme les juniors, c'est au niveau de l'entente Lauzerte/Moissac/Valence que nos lauzertins pratiquent et obtiennent de bons résultats. Sur 9 matches joués, nos jeunes comptent 7 victoires pour seulement 2 défaites.

JUNIORS BALANDRADE (pour les jeunes nés en 1990/1991)
Toujours au niveau de l'entente, les résultats sont également satisfaisants. En effet, avec 5 victoires, 1 nul et 2 défaites, nos juniors se situent dans le haut du classement.

JUNIORS REICHEL
Les plus vieux de nos jeunes font actuellement un très bon parcours. Avec 5 victoires, 1 nul et 1 seule défaite, ils sont actuellement dans le trio de tête.
Pour l'instant tout se passe bien chez nos jeunes où les résultats sont très encourageants.

L'EQUIPE RESERVE souffre de la malchance du début de saison chez les seniors. Jouant entièrement son rôle de réservoir de l'équipe première, elle est souvent en effectif réduit, suite à des blessures où des absences pour diverses raisons. Mais pour les phases retours, quelques invalides devraient retrouver la santé(n'est-ce pas Boulette) et nos réservistes retrouver un bon effectif. Cette équipe joue également son rôle de formateur pour les jeunes qui découvrent le rugby.

L'EQUIPE I a eu un départ laborieux et a concédé une défaite à domicile. Mais le jeu mie en place par les entraîneurs est efficace. La défaite à domicile a été largement compensée par un match nul et deux défaites à l'extérieur. Avec 5 victoires, 1 nul et 2 défaites, nos lauzertins sont eux aussi en tête de leur classement. Avec une infirmerie qui va se vider, l'avenir est serein pour nos couleur.

LES ANCIENS continuent à participer à la vie du club. Des ballons ont été offerts aux entraîneurs des seniors. Le Président Basile MONESMA a fait la lettre au Père Noël lui demandant de penser à tous les jeunes enfants des joueurs et dirigeants.

L'AMICALE DES JOUEURS continue à entretenir la convivialité et la bonne humeur au sein de LAUZERTE QPS XV.

A TOUTES ET A TOUS LAUZERTE QPS XV SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR 2009 !

Le Bureau

Danse classique

Si vous désirez un bon maintien dans l'harmonie du mouvement sur des musiques classiques ou modernes, il est encore temps de nous rejoindre pour les cours de danse classique et de remise en forme.
Tél : 06 74 85 69 19

Joyeuses fêtes de fin d'année !

COLLEGE DU PAYS DE SERRES
82110 LAUZERTE
Tél. : 05 63 94 65 44

Collège du Pays de Serres

Le collège fait peau neuve : Une histoire à épisodes

Les travaux avancent au collège et, peu à peu, notre établissement fait peau neuve. Les personnels de la Vie Scolaire vont réintégrer des bureaux plus lumineux et mieux organisés, avec un mobilier tout neuf, pour un meilleur accueil des élèves et de leurs parents. Le premier étage va bientôt être livré. Les salles spécialisées pour la biologie et la physique chimie, ainsi que la salle informatique, vont permettre à nos élèves de travailler dans les meilleures conditions.

Reste à apprendre à nos jeunes à respecter ces nouveaux locaux et le matériel qui les équipe, ce qui, malheureusement, ne va pas toujours de soi pour certains.

Ce trimestre s'est terminé par le traditionnel loto du collège, qui a pulvérisé son propre record de participation. Il faut remercier tous ceux, personnels, élèves et parents, qui s'y sont investis, afin que sa réputation ne soit pas usurpée. Merci aussi aux familles qui marquent par leur présence leur soutien à l'action du foyer socio-éducatif.

Madame Renée LOLMÈDE quitte ce collège, où elle a travaillé depuis tant d'année, pour rejoindre son époux dans une retraite bien méritée. Nous la remercions chaleureusement et lui souhaitons tout de bon pour cette nouvelle vie qui commence.

Je tiens à profiter de ces pages du Petit Lauzertin pour adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, avec la réalisation des plus beaux de leurs souhaits.

Mme PERRIS, Principale du Collège Pays de Serres

Des nouvelles de l'école maternelle

Nous avons un blog quotidiennement mis à jour pour que les parents et les élèves puissent échanger sur ce qui est fait à l'école : http://lauzertemat.over-blog.com/

Cette année, nous prévoyons de partir avec tous les élèves 3 jours à Port Leucate. Outre la découverte de la mer, nous allons aussi rencontrer nos correspondants de Latour de France avec lesquels nous pouvons maintenant correspondre avec les nouvelles technologies informatiques. Nous recherchons des compléments de financement pour que le coût du séjour ne soit pas une charge trop lourde pour les familles :

- Nous serons présents, comme tous les ans, aux Floralies, dans la cour d'honneur de l'école maternelle.
- Des cartes de vœux diverses sont en vente à la mairie, à la médiathèque, à l'office de tourisme et à l'école.
- La municipalité nous a accordé une subvention qui permettra de financer une grande partie du transport.
- L'Association de Parents d'élèves met en place des actions (demande de subventions diverses, loto…).

Nous avons entrepris un travail avec le SIEEOM sur le tri des déchets.

Nous préparons notre spectacle de fin d'année du 19 juin.
Comme l'an dernier le spectacle se déroulera en deux temps : une première partie, à l'école maternelle et la deuxième à l'école élémentaire.

L 'équipe enseignante

Meilleurs voeux !